

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

C	adre réservé à l'autorité environnementale	
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
Déplacement de galets du chenal portuaire	1. Intitulé du projet	
Deplacement de galets du Chenai portuaire	e de 3t valery en caux vers la plage amont	
2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou de	es) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique		
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale	Communauté de Communes de la Côte d'	Alhâtre
Dénomination ou raison sociale  Nom, prénom et qualité de la personne		Albutte
habilitée à représenter la personne morale	Gérard COLIN - Président	
RCS / SIRET   2 0 0   0   6 9   8	3 9 0 0 0 1 3 Forme juridiqu	Je EPCI
Joigne	ez à votre demande l'annexe obligatoi	ire n°1
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	au des seuils et critères annexé à l'article R	R. 122-2 du code de l'environnement et
	dimensionnement correspondant du projet  Caractéristiques du projet au regard	
N° de catégorie et sous catégorie	(Préciser les éventuelles rubriques issues c	d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
13	Tous travaux de rechargement de plage	
	4. Caractéristiques générales du projet	
Doivent être annexées au présent formu	ulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1	1 du formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éven	tuels travaux de démolition	
Enlever les galets bloquant le chenal d'acc	rès au port et les déposer sur la plage amont e	entre les epis 1 et 3.
Le plan est présenté en annexe		

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

#### 4.2 Objectifs du projet

Faciliter et sécuriser l'accès au port par l'enlèvement des galets du chenal.

Cette mission d'enlèvement des galets est rendu nécessaire pour permettre un maintien de l'activité économique (pêche, plaisance).

En effet, sans cette intervention, les galets issus du transit hydrosédimentaire depuis la baie de Seine se trouvent coincés dans le chenal qui permet de rentrer et de sortir du port.

L'opération est réalisée chaque année. Les volumes diffèrent d'une année sur l'autre selon les tempêtes entre 5 000 et 20 000m3.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

#### 4.3.1 dans sa phase travaux

L'entreprise retenue, utilisera 1 pelle-mécanique, 1 chargeur et 3 tombereaux. Les véhicules seront stationnés sur le parking de l'atelier du port de plaisance "sous falaise" durant les phases de repos.

15 jours avant et 15 jours après l'intervention, l'entreprise réalise une analyse bactério et analyse les sables et sédiments situés entre les galets.

L'accès au chenal se fait, à marée basse, par une rampe en matériaux diverses (déjà existante) permettant d'atteindre le brise lame Ouest et depuis ce dernier d'accéder au chenal, par la création d'une nouvelle rampe en galets tassés (matériaux surplace).

La pelle mécanique est en charge de regrouper les tas de galets existant et les mettre à disposition du chargeur.

Le chargeur rempli les tombereaux dans le chenal.

Les tombereaux sortent du chenal, pour se diriger vers la plage en contournant le phare rouge. Ils déchargent alors leur cargaison entre les épis 1 et 3 (demande d'AOT faite auprès de la DDTM76)

#### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les engins ne travailleront qu'en période de fort coefficient de marée (+90) et durant les 2h30 de basse mer (en moyenne).

Sur la période souhaitée, entre le 1er février et le 30 avril, cela représente trois phases de 5 à 6 jours.

L'intervention st programmé quand le stock de galets est conséquent.

La décision de l'autorité environneme Demande d'AOT auprès de la DDTM76	rative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou se entale devra être jointe au(x) dossier(s) d'auto cidences Natura 2000 auprès de la DDTM près de la Préfecture	
4.5 Dimensions et caractéristiques du p	rojet et superficie globale de l'opération - précis	er les unités de mesure utilisées
	eurs caractéristiques	Valeur(s)
Zone de collecte des galets : 1.4 ha Zone de dépôt de la plage : 0.53 ha		80 000 €
Quantité maximum de galets déplacés :	20 000m3	
4.6 Localisation du projet		
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup> Long. <u>0</u> <u>0</u>	°42'51"E Lat.49°52'16"N
Chenal et plage de Saint Valery en Caux (76460)		°42'38"E. Lat. 49°52'18"N °42'51"E. Lat. 49°52'16"N
4.7 S'agit-il d'une modification/extens	oignez à votre demande les annexes n° 2 ion d'une installation ou d'un ouvrage existan u cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une éva Formulaire simplifié d'évaluation	t? Oui Non X
4.7.2 Si oui, décrivez sommairemen différentes composantes de votre indiquez à quelle date il a été auto	projet et	

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-données-environnementales-.html">http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-données-environnementales-.html</a>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique. faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	X		ZNIEFF marines de type 2
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	X		Saint Valery en Caux
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?			
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	X	To Commence of the Commence of	Dans la commune de Saint-Valéry-en-Caux:  la maison dite d'Henry IV classée au monuments historiques  l'hospice inscrit au monuments historiques  Le site n'est pas visible depuis ces deux bâtiments.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<b>.</b>	<b>X</b>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		×	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	X		Littoral Cauchois : 500m Littoral Seino-marin : 500m
D'un site classé ?		X	

# 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles 6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel Oui Non Incidences potentielles Engendre-t-il des prélèvements × d'eau ?

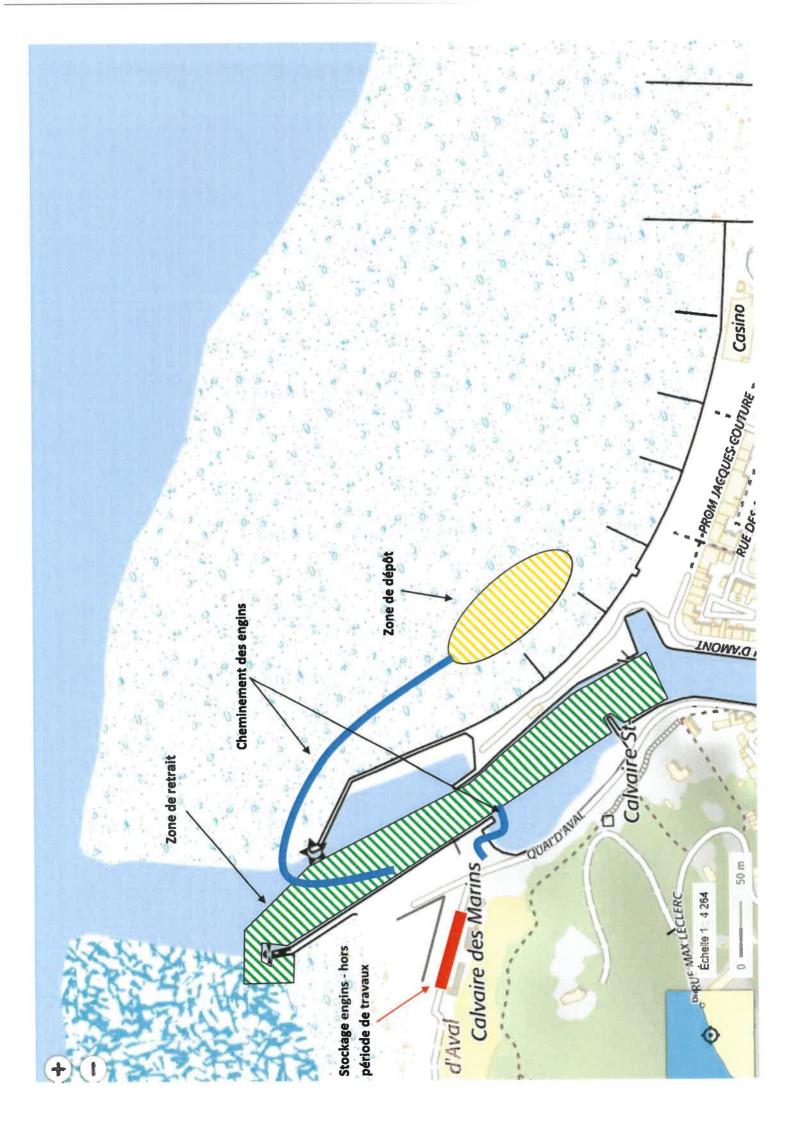
	a eau ? Si oui, dans quel milieu ?			
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		×	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	X		Au niveau du chenal du port, il est donc souhaité de déplacer ces excédants vers la plage amont afin de maintenir la dérive littorale Ouest - Est.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		×	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?	×		Les perturbations possibles sont principalement lié aux bruits vis à vis des espèces potentiellement présentes à proximité du site.  Dans cet optique le chantier sera plutôt prévu en fin d'hiver afin de ne pas déranger au moment de la nidification.

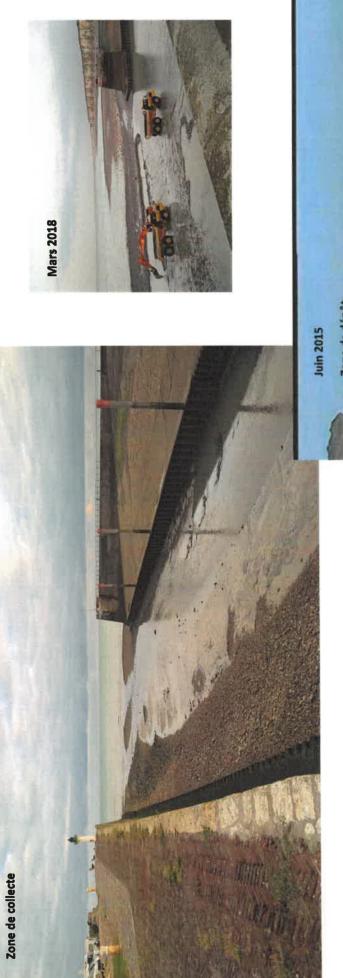
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		×	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X		Les risques technologiques encore en activité autour du site sont une station service et un garage automobile assez éloigné du site pour que celui ci ne soit pas concerné.  Le site fait également à moins de 10 km de la central nucléaire de Paluel.
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	ll est soumis au phénomène de marée La sismicité est très faible.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	×		Entre la zone de stationnement des véhicules et le chenal (4x par 24h) lors des périodes de chantier.  Entre le chenal et la plage, circulation sur l'estran, environ 35 rotations par marée
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	×	X	Les opérations des chargement et de déchargement des galets seront source de bruit, pendant 2h30 lors des basses mer, soit 2x par 24h et uniquement 11 jours sur la période de travaux comprise entre le 28 février et le 30 avril.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		×	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		<b>X</b>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	ĭZi ■		Lors des travaux nocturnes les engins utiliseront leur feux de circulation et de travaux (projecteurs)
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X		gaz d'échappement
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	11	×	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		超	

	Est-il susceptible de porter atleinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		×	
Patrimoine / Cadre de vie / Population		=	X	
6.2 Les incide approuvés	ences du projet ident ; ? Non X Si oui, décri			nt-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
6.3 Les incide	ences du projet identi Non X Si oui, déc			-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

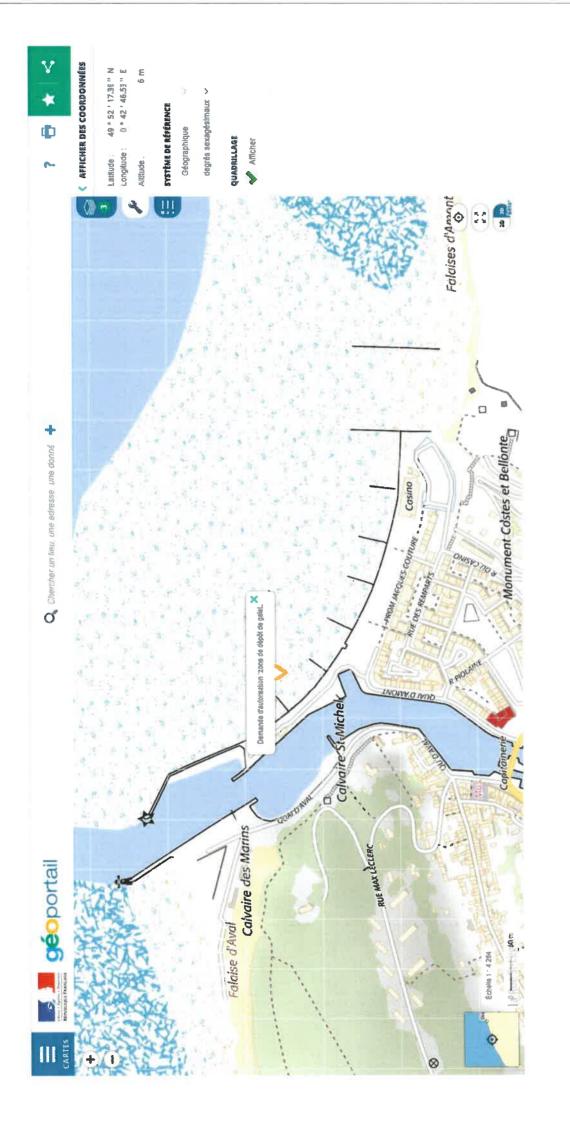
né	4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets égatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre ne annexe traitant de ces éléments):
Des	s locaux seront mis à disposition du personnel sur place (vestiaire et sanitaires) afin d'utiliser les réseaux d'assainissement stant.
	rs des phases travaux un personnel du port (Communauté de Communes) sera présent en permanence et pourra intervenir ec du matériel antipollution si nécessaire.
Au	7. Auto-évaluation (facultatif) u regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation nvironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
ll n (2h	ne nous semble pas nécessaire qu'une évaluation environnementale soit réalisée, en effet la courte durée des interventions n30) et la fréquence des travaux (uniquement en grand coefficient de marée), mais également la faible concentration de faune de flore sur les galets déplacés, ne devrait avoir que peu d'impact sur l'environnement.
	cas d'incident mécanique pouvant provoquer un accident environnemental, l'entreprise dispose de tous les kits nécessaires n de contenir, d'absorber ou de pomper les polluants.
١.	8. Annexes
8	3.1 Annexes obligatoires
	Objet
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un
	projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;  Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les





Aout 2018





Sites Natura 2000

	Objet	
	9. Engagement et sig	nature
certifie su	9. Engagement et sig ur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	gnature   X
	الألادات أكا المرابعة بمراجع المدران والمراجع والمراجع	
c <b>ertifie</b> su Fait à	ur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	X